



MORCEM® PERLA

MORCEM®

PERLE

Revêtement pour isolation thermique et acoustique

DESCRIPTION

Mixture testée composée de perlite expansée, sulfate de calcium et autres adjuvants. Conçue pour une application manuelle. Usage extérieur non recommandé.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Isolation thermique efficace. Jusqu'à 20% d'économie d'énergie (chauffage).
- Grande absorption acoustique. Supprime les réverbérations et les résonances.
- Incombustible.
- Apporte au parement une dureté exceptionnelle.
- Légèreté due à la présence de perlite expansée.
- Grande maniabilité.

MODE D'EMPLOI

Le malaxage de MORCEM PERLA s'effectue par ajout de 17 à 20 litres d'eau par sac, de manière similaire à celle du plâtre et en utilisant les mêmes outils.

PRÉSENTATION

Sacs de 20 Kg en papier plastifié.
Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage original, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)	
Densité apparente de la poudre	0,5 ± 0,1 g/cm ³
Densité produit durci	0,7 ± 0,2 g/cm ³
Temps de séchage	1-3 jours (Selon conditions climatiques)
Résistance à la compression	5,1 N/mm ²
Résistance à la flexion	2 N/mm ²
Résistance surface crépie	> 80 uds. Shore C.
Résistance au feu	1 heure par cm d'épaisseur
Rendement approximatif	3 m ² sac par cm d'épaisseur
Conductivité thermique à 20° C	0,09% à 0,06%
Absorption humidité en milieu 100%	25% en poids
Absorption de l'eau par immersion	52% en poids
Absorption acoustique	36,9 à 54,3 dB

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine

MORTIERS SPÉCIAUX

MORCEM® PERLA

afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.